

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-562630

41135



Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricole : 04932 Société : P.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BAGHO ABDELAHAM ID.

Date de naissance : 19-06-1963

Adresse : N° 11 RUE 187 GROUPE F EL NLEA.

Tél. : 0661686032 Total des frais engagés : 1700,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

دكتور المولود
51 شارع واد قدرة الائمة، الدارالبيضاء
الهاتف: 0661311558-0522 897538

Date de consultation : 14 AOUT 2020

Nom et prénom du malade : BAGHO Moryam Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : maladie de l'œil

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
ELLEURE VUE SARL AU TI CIENNE OPTOMETRISTE RB ATTAOUME 93 N° 2 CASABLANCA tel : 05 22 69 31 65	20/01/2015					1.000,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur El Marouani Mustapha

OPHTALMOLOGISTE

Maladies et Chirurgie des Yeux

ANGIOGRAPHIE - LASER



الدكتور المرعاني مصطفى

اختصاصي أمراض وجراحة العيون
تصوير الأوعية - الليزر

• Ancien Médecin Attaché à l'Hôpital Central de Nancy - France

• Ancien Médecin des Forces Armées Royales

• Ancien Médecin à la Fondation Internationale "AL BASSAR"

• طبيب سابق بالمستشفى المركزي ببنانسي - فرنسا

• طبيب سابق بالقوات الملكية المغربية

• طبيب سابق لدى مؤسسة البصر العالمية

ORDONNANCE DE VERRES CORRECTEURS

BAGHO

Maryam

D

(OEil droit)

Porter

Habituellement:

-2,5(-0,75 à 170)

G

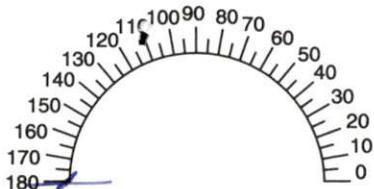
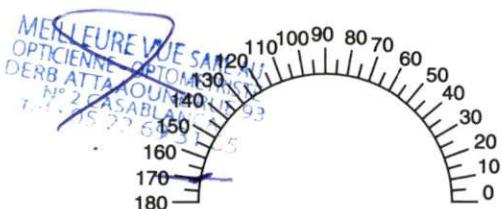
(OEil gauche)

-2,75(-0,5 à 180)

Porter pour
la lecture :

avec Lentille

AX-Int



Casablanca, le :

14 AOUT 2020

54، شارع واد درعة (قرب مؤسسة عبدو) مجموعة "Q" الطابق السفلي الألفة - الدار البيضاء
54, RDC Groupe "Q" - Bd. Oued Daraâ, (Près Institut Abdou) Oulfa - Casablanca - Tél.: 05 22 89 75 38
GSM : 06 61 31 15 58 / 06 63 73 04 95 • E-mail : docteur.marouani.mustapha@gmail.com

الدكتور المرعاني مصطفى
اختصاصي في وجراحة العيون
51 شارع والدهي الألفة - الدار البيضاء
الهاتف: 05 22 89 75 38
Signature: 15 61 31 15 58 / 06 63 73 04 95

Facture client N° : 000045/2020

Correction	Sph	Cyl	Axe
O.D	-2,50	-0,75	170
O.G	-2,75	-0,50	180

Liste des ventes

Désignation	Catégorie	Unité	Prix unitaire	Remise	Montant TTC
Monture	Optique	1	300	0	300
Organique AR 1.56 crizal alizé	Verre	2	350	0	700

NB : Tous les montants sont exprimés en Dirhams

Total HT : 833,33

TVA (20%) : 166,67

Total TTC : 1000

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE TOUTE TAXE COMPRISE A LA SOMME DE :

MILLE DIRHAMS



INPE:095020202

Cachet Casablanca, le 15/09/2020

MEILLEURE VUE SARL AU
OPTICIENNE - OPTOMETRISTE
DERB ATAAOUNE RUE 93
N° 2 CASABLANCA
TEL : 0522 69 31 65

Adresse : Derb ataaoune rue93 n°2 hay hassani casablanca Casablanca TEL : 0522693165
Email : meilleurevue@hotmail.com ICE : 002032364000042 CNSS : 5667243 RC : 398453 Patente : 35000337 IF : 25049835